



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AMAP du Cœur Joyeux 8 février 2014

Actuellement pour 2013/2014, nous sommes 42 familles soit 12 grands paniers et 30 petits paniers distribués sur 47 semaines par an. Nous aimerions arriver à 70 (équivalent) petits paniers pour l'année 2014/2015 avec une distribution sur 44 semaines.

Par rapport au prix du panier au marché local, nous sommes un peu moins chers et les produits sont bios.

### **BUDGET**

Pour résumer cette première année d'activité, Bruno notre producteur n'a rien gagné. Les recettes ont servi pour les investissements sur l'exploitation (achat de tunnels, d'un nouveau tracteur, matériel...). Il a également eu des problèmes avec un tracteur dont les réparations ont engendré des dépenses imprévues. Pour que Bruno puisse se rémunérer d'environ 700 euros / mois, il faut augmenter le nombre d'adhérents et/ou le prix du panier. Le coût d'un grand panier passerait de 16 à 18 euros (soit 2 euros d'augmentation) et celui d'un petit panier de 11 à 12 euros (soit 1 euro d'augmentation).

Bruno propose aussi des œufs en dehors du contrat mais cette année les recettes engendrées n'ont pas couvert les dépenses liées à l'alimentation. Le but n'étant pas de vendre des œufs à perte, le prix de l'œuf passera immédiatement à 0,30 euro pièce au lieu des 0,25 euro jusqu'à présent pour couvrir l'achat des aliments et de nouvelles poules. Notons également que les œufs sont d'ores et déjà certifiés AB. Chaque amapien reste libre d'acheter ou non des œufs.

### **VIE DE L'AMAP**

L'AMAP fonctionne sur la base du volontariat et de la convivialité. Plusieurs d'entre nous se sont répartis sur différentes commissions :

- Coordination
- Gestion des adhésions
- Distribution
- Communication / Événements
- Réseau des AMAP

De temps à autre, un dimanche matin ou parfois en semaine, Bruno nous propose de participer à des ateliers pédagogiques comme par exemple : atelier de désherbage, plantations... selon les besoins dans la saison. Bien souvent ces ateliers pédagogiques se clôturent par une auberge espagnole, l'occasion de faire connaissance, d'échanger entre amapiens et avec notre producteur et sa famille afin de mieux comprendre son métier. Ces moments semblent appréciés et renforcent les liens et la convivialité qui règnent dans notre AMAP.

## **RÔLE DES COMMISSIONS**

### **Commission de gestion des adhésions**

Elle est composée de Déborah GREFFE, Marielle PEUGNET et Brigitte GILLET

Pour 2014/2015, sont déjà en liste d'attente l'équivalent de 26,5 petits paniers supplémentaires !

### **Commission Distribution**

Elle composée de Alexandre RAUX, Marie-Christine d'HALLUIN, Joëlle DEWULF et Céline ABRAHAM.

La distribution sera effective sur 44 semaines / an pour 2014/2015 avec 1 distribution sur 2 en fin de saison (entre mars et mai).

Les inscriptions se font sur la base du volontariat via le site Internet (calendrier sur les 3 mois à venir) ou sur le cahier présent lors des distributions le vendredi soir. Une mise à jour entre les 2 est faite régulièrement.

3 amapiens assurent la distribution chaque vendredi entre 17h30 et 19h30. Les nouveaux adhérents sont cordialement invités à passer à la ferme lors d'une distribution afin de déposer leur contrat signé et leur(s) règlement(s).

Il est souhaitable que les amapiens chargés de la distribution arrivent vers 17h00, si possible, pour commencer à préparer les paniers. Durant cette permanence, Bruno et Christine vendent les œufs aux personnes qui en souhaitent.

S'il y a un imprévu ou une absence lors d'une distribution, nous mobilisons l'ensemble des adhérents via Google Groups pour chercher un remplaçant. Il faut prévoir 2 à 3 distributions / an par famille pour permettre à tous de participer. Cette année, des légumes récoltés cet été ont été mis en conserve pour les paniers de « fin de saison ».

### **Commission Communication / Événements conviviaux**

Elle est composée de Florence DEBACKER, Stéphanie HÉRON, Hélène MAHIEUS et Vanessa BÉCUWE qui se chargent de la Communication de l'AMAP : diffusion chaque semaine du contenu des paniers, recettes, infos diverses sur la filière bio, le développement durable... ; information sur les dates des ateliers pédagogiques et auberges espagnoles, gestion du site internet, réalisation l'année dernière du logo et d'un flyer, relations presse...

En fonction du nombre de nouveaux adhérents à « recruter », réflexion sur les actions à mettre en place pour se faire connaître : page d'accueil spécifique sur le site internet, diffusion de flyers dans des lieux ciblés, contacts presse et faire marcher le bouche-à-oreille surtout !

Florence est également en contact avec un producteur de porc et bœuf bio du département et est en attente d'un retour de sa part sur la possibilité de faire également des commandes groupées ou un contrat d'AMAP, les modalités, le coût...

### **Commission Réseau des AMAP**

Frédéric GUYOT qui fait partie de cette commission représente l'AMAP du Cœur Joyeux lors des réunions proposées par l'association régionale des AMAP. Il a participé au groupe de travail régional ayant pour objectif la révision de la charte des AMAP. Il est à noter que chaque famille, en adhérant à une AMAP, s'engage à respecter cette charte nationale.

Par ailleurs, grâce aux contacts du réseau, Frédéric s'est mis en relation avec un producteur de pommes et de poires venant d'être labellisé bio sur le secteur du Quesnoy (Cambrésis) et il a mis en place une commande groupée régulière depuis l'automne dernier pour les amapiens qui le souhaitent.

## **AU SUJET DE LA SAISON A VENIR**

Pour la saison 2014/2015, la première distribution aura lieu le vendredi 6 juin 2014. Tous les contrats signés devront être remis à la Commission des adhésions, lors d'une prochaine distribution par exemple, **au plus tard pour le 28 mars 2014.**

Nous sommes également en réflexion pour nous constituer en Association. Cela devra être discuté prochainement lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

## Pourquoi une Association ?

- pour officialiser et donner une « vitrine » du collectif
- pour accéder à certains services de la Commune comme par exemple le prêt de salles pour nos réunions
- pour la recherche de subventions qui nous permettrait de financer par exemple l'impression de flyers, le coût de l'hébergement du site Internet
- pour avoir des cotisations (par exemple maximum 5 euros par famille d'adhésion à l'AMAP)
- pour la sécurisation des contrats et des chèques et transmettre ainsi la comptabilité au Trésorier (dans l'attente d'une décision, c'est Déborah GREFFE qui garde les chèques pour la saison 2014/2015)

Le contrat avec Bruno restera individuel.

Voici pour 2014/2015 la liste des légumes mis en culture :

- Courges (17 variétés !)
- Choux (blanc, rave, rouge, de Bruxelles, chinois, fleur et Milan)
- Brocolis
- Endives
- Salades (Batavia, Chicorée, Chioggia, Iceberg, Pain de sucre, scarole, mâche, mesclun, Mizuna, Roquette...)
- Carottes
- Céleri-rave
- Épinards
- Navets
- Panais
- Poireaux
- Pommes-de-terre
- Radis d'hiver
- Rutabagas
- Scorsonères
- Topinambours
- Oignons, échalotes...